

Des Éco-Établissements en Clermontais - Centre de Loisirs de Fontès

Informations

Période de réalisation:

Jeudi, 1 Décembre, 2011 à Mercredi, 30 Mai, 2012

Thèmes:

Energie

Établissement / structure:

Accueil de Loisirs Intercommunal - Pôle de Fontès

Commune principale de réalisation:

Fontès

Type de participants:

Groupe hors scolaire

Age min.:

6

Age max.:

12

Partenaires:

Communauté de Communes du Clermontais

Cadre du projet (origine, motivations, objectifs, questionnements, etc...):

Dans le cadre de son Agenda 21 initié en septembre 2008 et afin de poursuivre son action d'éducation au développement durable, la Communauté de Communes du Clermontais a souhaité élargir son programme pédagogique en faveur du développement durable : - d'une part en s'adressant toujours aux scolaires mais également aux centres de loisirs du territoire, dans la mesure où la Communauté de Communes est compétente dans ce domaine ; - d'autre part, en proposant d'accompagner les établissements volontaires dans la mise en œuvre de plusieurs types de démarches de développement durable (Eco-Ecole, Agenda 21, Lycée 21...), qui peuvent être labellisées ou non. Pour 2009-2012, la Communauté de Communes du Clermontais porte et finance un nouveau projet d'accompagnement des établissements éducatifs en démarche de développement durable, grâce au soutien du Conseil Général et du Conseil Régional. L'association Demain la Terre !, qui accompagnait déjà les Eco-Ecoles du Clermontais depuis 2005, coordonne le projet et l'anime avec d'autres structures. Les objectifs : > Accompagner les établissements éducatifs volontaires dans leurs démarches d'éducation au développement durable. > Inciter les enfants et les autres acteurs des établissements (élus, techniciens municipaux, professeurs, animateurs, parents, associations locales...) à participer et agir pour une gestion durable des établissements. > Faciliter la démarche pour que les établissements deviennent autonomes par la suite. Les accueils de loisirs intercommunaux ont choisi comme thème pour 2011-2012 la CONSOMMATION RESPONSABLE. Le pôle de loisirs de Fontès a choisi le sous-thème de l'ENERGIE

Description:

1. Le déroulement :

- Des temps d'accompagnement de l'équipe éducative par Demain la Terre ! permettant un suivi tout au long de l'année.
- Des temps d'animation auprès des élèves sur des étapes méthodologiques ou des thèmes précis
- Une journée de restitution avec exposition des travaux et échanges entre participants.

2. Animations :

5 interventions de janvier à mars ont eu comme objectifs :

- faire connaître et comprendre les énergies renouvelables
- sensibiliser aux économies d'énergie ;
- faire découvrir les gestes écocitoyens ;
- imaginer et réaliser le jeu sur la thématique.

Au centre de Loisirs de Fontès les animations réalisées auprès des enfants par Demain la Terre ! lors des 3 premières séances ont été les suivantes :

- Jeu de piste et devinettes sur les postes de consommation d'énergie
- Jeu du béret adapté aux sources et utilisations d'énergie en images
- Les filières des énergie en images
- Atelier des expériences des énergies renouvelables
- Enquête et mesure des consommations électriques
- Eco ou gaspi ? Les économies d'énergies
- Les lampes basse consommation
- Jeu de l'oie sur les énergies

3. Création d'un jeu:

3 séances supplémentaires ont été dédiées à la création d'un jeu que pourront tester les enfants des autres centres lors de journée de restitution.

Les enfants ont choisi un jeu Vrai/Faux - course d'obstacles/rapidité avec gages, sur les énergies. Ils ont réalisé :

- des images/slogans sur les énergies
- des cartes questions vrai/faux
- des cartes gages
- une liste d'obstacles
- deux "buzzers" électriques : vrai et faux, pour répondre aux questions. Un bouton permet d'allumer une lampe rouge et un autre bouton permet d'allumer une lampe verte.

Deux équipes s'affrontent. Une question vrai/faux est posée à deux candidats qui s'affrontent lors d'une course d'obstacles. Le premier qui s'approprie le totem énergie est le premier qui pourra répondre à la question en illuminant soit l'ampoule verte (vrai) soit l'ampoule rouge (faux). En cas de mauvaise réponse le candidat réalise un gage qu'il a tiré au hasard.

Inscrit dans une opération collective ?:

Eco-établissements du Clermontais

URL source: <https://eedd.fr/projet/des-%C3%A9co-%C3%A9tablissements-en-clermontais-centre-de->

loisirs-de-font%C3%A8s